

République Française
Département de la Sarthe
Commune de Saint Biez en Belin

Arrêté n° 1192

Du 24 janvier 2023

Interdisant l'utilisation du terrain de football de SAINT BIEZ EN BELIN

Le Maire de la Commune de Saint Biez en Belin (Sarthe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2212.1-L2212.2 et suivants,

Vu la demande présentée par le Président de l'USSOB confirmée par le responsable des services espaces verts de St Biez en Belin,

Considérant les conditions climatiques, (fortes gelées)

Considérant que le terrain de foot de St Biez en Belin est impraticable,

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes dispositions pour assurer le maintien de l'état du terrain de football de St Biez en Belin,

ARRETE

Article 1 : l'utilisation du terrain de football de SAINT BIEZ EN BELIN pour les compétitions et les entraînements du club de foot U.S.S.O.B. , est interdite du dimanche 29 janvier au dimanche 5 février 2023 inclus.

Article 2 : les représentants des sociétés de football sont chargés du contrôle et de l'application de cette mesure.

Fait à Saint Biez en Belin,
Le 24/01/2023

Le Maire,
Jean-Claude Bizeray

